

# Plan d'actions Commission Accompagnement de Secteurs et d'Entreprises en Besoin de Restructuration

## Priorités du mandat

- **Priorité 1** : Identifier des sources de financement complémentaires pertinentes pour financer la relance économique pour les entreprises impactées par la Crise Covid-19.
- **Priorité 2** : Soutenir les chefs d'entreprise dans la relance avec la mobilisation d'experts pour faire face aux défis de la relance (Mise en place d'un plan de relance, changement de business modèle, restructuration de haut de bilan, digitalisation, etc...).

## Principaux axes

- **Axe 1** : Mise en place, dans un délai maximal de 6 mois, d'un fonds public-privé investissant en Fonds Propres et Quasi Fonds Propres dans les entreprises impactées par le Covid et qui permettraient aux entreprises de se désendetter et de financer leur restructuration.
- **Axe 2** : Structuration de produits permettant la réduction des délais de paiement des EEP de manière structurelle (mécanisme de confirming avec financement et garantie CCG à mettre en place avec les banques et les EEP pour réduire les délais de paiement).
- **Axe 3** : Faciliter et simplifier l'accès à un accompagnement subventionné par Maroc PME et mobiliser d'autres enveloppes d'assistance technique auprès des DFI type BERD, SFI, BEI, etc.
- **Axe 4** : Mise en place d'une équipe mixte (commission et fédération sectorielle) pour traiter les besoins des secteurs les plus lourdement impactés (Tourisme, hôtellerie, événementiel, etc)

